

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 34

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 Février 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

Convention de partenariat avec le Centre Social Les Flamants pour la mise en
oeuvre d'une activité lecture

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
1 30 85**

PRESENTATION

Dans le cadre de ses compétences en matière de prévention et de santé publique, le Département organise des consultations pédiatriques.

Le Centre Social les Flamants a sollicité le Département des Bouches du Rhône, Direction de la PMI et de la Santé Publique, pour la mise en œuvre d'une activité de découverte de la lecture auprès des familles et jeunes enfants présents lors des consultations de PMI.

Cette activité animée par deux personnels du centre social des Flamants doit se dérouler dans la salle d'attente de la MDS des Flamants deux vendredis matin par mois.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le Département des Bouches du Rhône, via la Direction de la PMI et de la Santé Publique, souhaite permettre au Centre Social les Flamants de mettre en place une activité de découverte de la lecture dans la salle d'attente de la MDS des Flamants, 14, avenue Alexandre Ansaldi – 13014 Marseille.

Cette action s'inscrit pleinement dans les actions de soutien à la parentalité citées dans la loi de protection de l'enfance.

La signature d'une convention est donc envisagée, afin de formaliser ce partenariat entre le Département et le Centre Social les Flamants.

PROPOSITION

Compte tenu de l'intérêt de cette action, qui entre pleinement dans le cadre des compétences réglementaires du Département, je vous propose, après en avoir délibéré, de bien vouloir m'autoriser à signer la convention avec le Centre Social les Flamants.

INCIDENCE FINANCIERE

La signature de cette convention n'entraînera aucune incidence financière pour le Département.

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent, et sur proposition de Madame la déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, la Santé, l'Enfance et la Famille, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL